

# **Recommandations budgétaires**

**Processus de consultations prébudgétaires de 2011**

**Comité permanent des finances de la Chambre des  
communes**

**Présenté par :**

**Association canadienne des travaux publics**

**Août 2011**

## **Section I : Qui nous sommes**

Créée en 1986, l'Association canadienne des travaux publics (ACTP) est la voix nationale du milieu des travaux publics. La portée des travaux publics est mal comprise et les contributions de nos membres au sein de leurs collectivités demeurent souvent méconnues. En termes simples, les travaux publics constituent l'ossature de la société. Production d'eau potable et épuration des eaux usées, routes et ponts, feux de circulation et éclairage, assainissement, transport en commun et déneigement : ce ne sont que quelques exemples du travail qu'accomplissent les professionnels des travaux publics afin de s'assurer que nos collectivités sont durables et sûres, et en faire des milieux de vie sains, où il est agréable de vivre, travailler, jouer et investir.

À titre de voix nationale du milieu des travaux publics, nous communiquons avec le gouvernement fédéral pour lui faire part de notre point de vue sur les politiques publiques qui rejoignent notre expertise. Nous avons collaboré avec le gouvernement du Canada sur plusieurs fronts. L'ACTP a, notamment :

- Coprésidé le groupe de travail national sur la gestion des biens, dans le but d'établir un cadre national pour la gestion intégrée et efficiente de l'infrastructure municipale, existante et nouvelle, de façon à réduire les risques et de faire économiser de l'argent aux contribuables;
- Apporté une importante contribution, qui a mené à la rationalisation du processus de demande auprès du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Avec ce nouveau processus, les projets qui font preuve de diligence raisonnable sont approuvés plus rapidement.

## **Section II : Sommaire**

Pour donner suite à l'invitation du Comité permanent des finances de la Chambre des communes (FINA), l'ACTP a le plaisir de faire les recommandations suivantes, lesquelles parviendront à :

- Créer de nouveaux emplois et faciliter le transfert des compétences en gestion de l'infrastructure aux collectivités des Premières nations;
- Jeter les bases des prochains programmes d'infrastructure, afin de dynamiser l'économie canadienne dans ce domaine.

### *Recommandation n° 1*

Créer des possibilités de mentorat entre professionnels des travaux publics et Premières nations. La programmation tiendrait compte des besoins en matière de formation, de certification et de développement des capacités en vue d'aider les Premières nations à améliorer la gestion du cycle de vie des infrastructures publiques, y compris les stations de production d'eau potable et d'épuration des eaux usées. Le mentorat aidera également à l'évaluation des risques afin de déterminer les biens qui doivent être entretenus, mis hors service ou remplacés, et d'établir des priorités quant au travail à faire et aux besoins de financement.

### *Recommandation n° 2*

Affecter des ressources pour mener des consultations entre le gouvernement du Canada et le milieu des spécialistes des infrastructures afin d'élaborer un plan d'action relatif à l'infrastructure au Canada. Afin d'obtenir des résultats optimaux, on devra effectuer des évaluations de l'état actuel des principales infrastructures, comme les autoroutes, les postes frontaliers, les ponts, les réseaux de TI et les stations de production d'eau potable et d'épuration des eaux usées. L'évaluation de l'infrastructure doit également prendre en compte l'évolution des besoins et la croissance démographique.

### Section III : Explication des recommandations

#### 1. Créer des possibilités de mentorat entre professionnels des travaux publics et Premières nations.

Le gouvernement du Canada annonçait, dans son budget de 2010, qu'il avait l'intention d'entreprendre un examen complet de son approche actuelle en matière de financement de l'infrastructure des Premières nations. Mené conjointement par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et des représentants des Premières nations, l'examen se penche sur les façons de soutenir plus efficacement l'accès des Premières nations à d'autres sources de financement et étudie les approches capables d'améliorer la gestion du cycle de vie des biens en capital.

L'ACTP a une grande expérience de la mise en œuvre de stratégies et d'initiatives qui favorisent le renforcement des capacités, le perfectionnement professionnel, la certification et l'agrément des organismes de travaux publics. Avec son organisation sœur, l'American Public Works Association, l'ACTP a élaboré des programmes de formation dans le domaine des travaux publics. Ces programmes de formation couvrent toutes les disciplines des travaux publics et traitent de la gestion dans le secteur des travaux publics. De plus, l'ACTP est l'une des instigatrices de l'InfraGuide du Canada, lequel identifie les meilleures pratiques dans différents domaines, comme la gouvernance, l'eau et le transport.

En investissant dans des projets qui mettent en rapport spécialistes des travaux publics et Premières nations, les collectivités seront mieux positionnées pour développer leur capacité en ressources humaines et, du même coup, elles seront capables de mieux gérer et de prolonger la durée de vie de leurs infrastructures et, à longue échéance, de diminuer les coûts de remplacement. En outre, étant donné que les infrastructures sont gérées et entretenues en fonction de normes professionnelles, il est facile de prédire que la qualité de vie s'améliorera dans les collectivités. Cela fera plus que produire des avantages sur le plan social et de la santé publique. Parce qu'ils amélioreront la capacité de la collectivité de donner un essor aux entreprises existantes et d'attirer de nouveaux investissements, ces projets stimuleront la création de richesse et la création d'emplois.

#### *Recommandation n° 1*

*Mettre en œuvre un programme pilote qui mettra en rapport des praticiens des travaux publics et des collectivités des Premières nations. La programmation devrait tenir compte des besoins en matière de formation, de certification et de développement des capacités en vue d'aider les Premières nations à améliorer la gestion du cycle de vie des infrastructures publiques, y compris les stations de production d'eau potable et d'épuration des eaux usées. Ce programme aidera également à l'évaluation des risques afin de déterminer les biens qui doivent être entretenus, mis hors service ou remplacés.*

#### 1. Élaborer un plan d'action relatif à l'infrastructure au Canada

Deux objectifs de la prochaine étape du Plan d'action économique, énoncés dans le budget fédéral publié en juin – création d'emplois et soutien aux familles et aux collectivités canadiennes – seront impossibles à atteindre sans un réseau d'infrastructures moderne, fiable et sûr. Par ailleurs, on ne

connaît toujours pas les intentions du gouvernement du Canada pour ce qui est des investissements dans les infrastructures après 2014 – mis à part quelques sources de financement permanentes, comme le paiement de transfert de la taxe sur l'essence.

Le retrait des subventions au Fonds de stimulation de l'infrastructure, conjugué à l'expiration, en 2014, du plan Chantiers Canada, dont les fonds sont, à ce jour, largement engagés, nous fait dire qu'il est maintenant le temps de préparer les futurs programmes d'infrastructures stratégiques à long terme. Les premiers ministres du Canada l'ont récemment souligné dans une déclaration commune diffusée en juillet, qui réclamait l'élaboration opportune de politiques d'infrastructures stratégiques afin de faciliter le commerce, en profitant davantage des infrastructures des portes d'entrée et des postes frontaliers. L'ACTP est d'accord avec les premiers ministres, mais elle élargirait la portée du nouveau plan d'infrastructures stratégique afin d'y inclure d'autres catégories d'infrastructure, comme la production d'eau potable et l'épuration des eaux usées, la large bande, la production d'énergie et le transport de l'énergie, pour ne nommer que celles-là.

Il est encourageant de constater que le gouvernement du Canada admet la nécessité de faire participer les intervenants du secteur des infrastructures. Dans son récent budget, publié en juin, le gouvernement du Canada a annoncé la tenue de consultations entre le milieu des spécialistes des infrastructures et le gouvernement fédéral afin d'établir les futures politiques en matière d'infrastructure.

Même si le budget ne donne aucune précision sur la portée et l'ampleur de ces discussions, ni sur le moment où elles se tiendront, l'ACTP estime essentiel que tous les ordres de gouvernement, les Premières nations et le milieu des spécialistes des infrastructures participent au processus de consultation. Avec une communauté d'intérêts aussi vaste, il faudra affecter suffisamment de fonds pour inclure tous les intervenants et pour s'assurer qu'Infrastructure Canada a les moyens d'entretenir le dialogue en prévoyant plusieurs phases et rondes de consultation.

De plus, bien que l'objectif ultime des consultations entre le milieu des spécialistes des infrastructures et le gouvernement fédéral soit l'élaboration du cadre du prochain programme d'infrastructures stratégique, il est essentiel d'examiner, durant le processus, plusieurs questions fondamentales :

- En ce qui a trait au plan Chantiers Canada, qu'est-ce qui a bien fonctionné? Et, le cas échéant, qu'est-ce qui a mal fonctionné?
- Que nous a appris récemment la rationalisation des demandes de financement, ainsi que son utilité pour minimiser les formalités administratives et accélérer l'approbation des projets?
- Les prochains programmes d'infrastructures devraient-ils être plus étroitement circonscrits et comporter des catégories de financement plus restrictives, ou encore, être plus accessibles?
- Quel rôle le gouvernement fédéral joue-t-il par rapport aux infrastructures? Par exemple, le financement des infrastructures devrait-il avoir comme objet d'appuyer des objectifs en matière de politiques compris dans des sphères de compétences fédérales claires?

### *Recommandation n° 2*

*Affecter les ressources suffisantes pour mener des consultations entre le gouvernement du Canada et le milieu des spécialistes des infrastructures en vue d'élaborer le cadre du prochain programme d'infrastructures stratégique au Canada. Afin d'obtenir des résultats optimaux, il faudra effectuer des évaluations de l'état actuel des principales infrastructures, comme les*

*autoroutes, les postes frontaliers, les ponts, les réseaux de TI et les stations de production d'eau potable et d'épuration des eaux usées.*

#### **Section IV : Remerciements**

L'Association canadienne des travaux publics et ses 2 000 membres, qui viennent de partout au Canada et représentent toutes les disciplines du domaine des travaux publics, tiennent à remercier le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de leur avoir donné la possibilité de déposer leurs recommandations dans le cadre du Processus de consultations prébudgétaires de 2011.

Nous serons heureux de fournir des renseignements supplémentaires sur nos recommandations, si le Comité nous en fait la demande.